



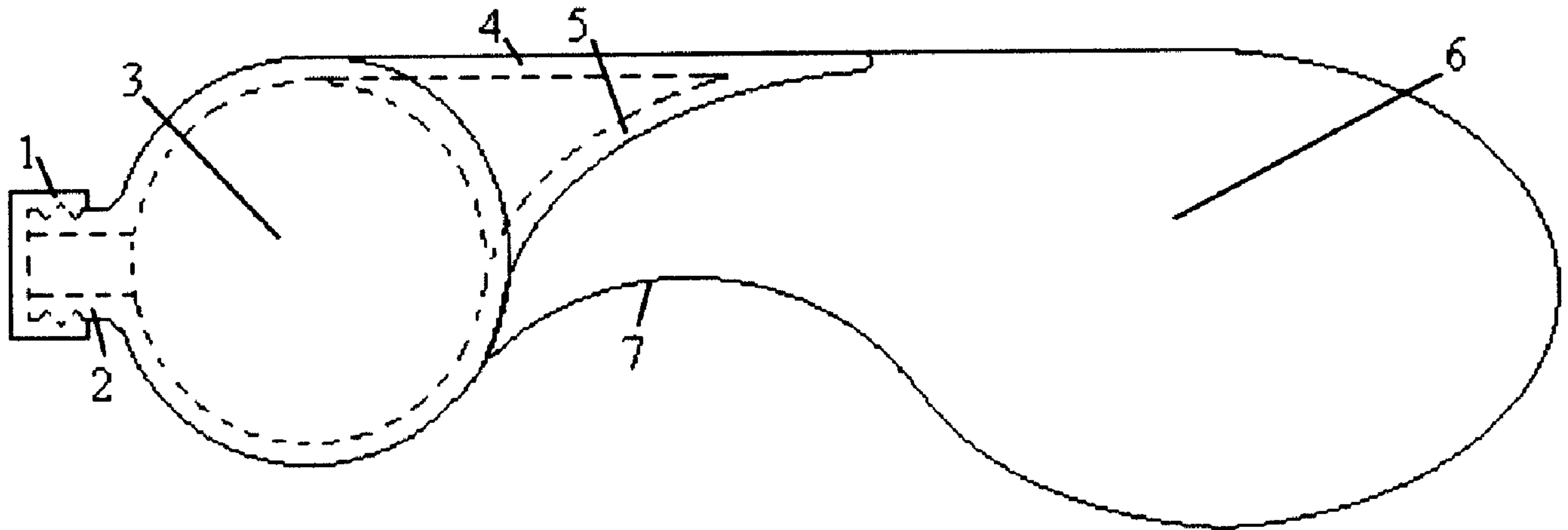
(22) Date de dépôt/Filing Date: 2002/03/20
(41) Mise à la disp. pub./Open to Public Insp.: 2003/09/20
(45) Date de délivrance/Issue Date: 2008/05/06

(51) Cl.Int./Int.Cl. *B64D 1/08* (2006.01),
B64C 27/00 (2006.01), *B64D 19/02* (2006.01),
B65D 25/20 (2006.01), *B65D 81/00* (2006.01)

(72) Inventeur/Inventor:
LAMBERT, NORMAND G., CA

(73) Propriétaire/Owner:
LAMBERT, NORMAND G., CA

(54) Titre : CONTENANT VOLANT
(54) Title: FLYING CONTAINER



(57) Abrégé/Abstract:

Un contenant volant servant à distribuer du matériel de survie à des populations dans le besoin. Il comprend, un réservoir dont une des parois s'allonge sous la forme d'un cône recourbé vers sa pointe, un bouchon adapté à un goulot fixé au réservoir et une aile avec encoche, au bout arrondi, attachée à la paroi conique du réservoir sous la courbe du cône. Cet appareil, largué par avion, descend lentement vers le sol en tournant sur lui-même supporté par son aile.

Contenant volant

Abrégé

Un contenant volant servant à distribuer du matériel de survie à des populations dans le besoin. Il comprend, un réservoir dont une des parois s'allonge sous la forme d'un cône recourbé vers sa pointe, un bouchon adapté à un goulot fixé au réservoir et une aile avec encoche, au bout arrondi, attachée à la paroi conique du réservoir sous la courbe du cône. Cet appareil, largué par avion, descend lentement vers le sol en tournant sur lui-même supporté par son aile.

Contenant volant

Mémoire descriptif

La présente invention se rapporte à un appareil volant tournant sur lui-même, lequel largué par avion, sert à distribuer des vivres, des médicaments ou du matériel de survie à des populations dans le besoin lors d'un cataclysme naturel, d'insurrection ou de guerre.

Il est d'usage courant lors de cataclysme, d'insurrection ou de guerre de larguer par avion des vivres, des médicaments ou du matériel de survie à des populations dans le besoin. Les méthodes de largage conventionnelles utilisent des parachutes ou encore laissent tomber des avions des emballages sans moyens de les ralentir dans leur chute.

Le largage par parachute a l'avantage de fournir de grandes quantités de matériel aux populations visées, mais malheureusement, ces grandes quantités de matériel sont parfois détournées par des groupes qui ne voient pas toujours à la distribution équitable du matériel au sein de la population. Le parachute est aussi un moyen très dispendieux de largage.

Le largage d'emballages sans moyen de ralentir leur chute est plus économique et permet de larguer de plus petits emballages. Ce genre de largage assure une distribution plus équitable du matériel lorsqu'il est effectué directement sur les populations visées, mais souvent les emballages se brisent en frappant le sol ou encore blessent les gens lorsqu'ils sont frappés par ceux-ci.

J'ai découvert qu'on pouvait larguer du matériel directement au-dessus des populations visées, sans risque de blesser les gens ou de perdre le matériel, en utilisant des petits contenants volants très économiques modelés en plastique ou en fibre qui, lorsque largués par avion, descendent doucement vers le sol en utilisant le principe de vol de la samare de l'érable. Le contenant une fois largué par avion tourne sur lui-même pour ralentir sa chute, il peut même être cueilli au vol par des gens habiles sans risque de les blesser. Parce qu'il descend doucement, il y a peu de chance qu'il se brise en touchant le sol. Cette façon de distribuer du matériel aux populations dans le besoin donne à chacun une chance de recueillir un contenant et évite qu'un groupe s'accapare d'une grande partie du matériel. Chaque contenant peut être rempli de différentes substances à distribuer. Ce contenant

volant comprend, un réservoir dont une des parois s'allonge sous la forme d'un cône recourbé vers sa pointe, un bouchon adapté à un goulot fixé au réservoir et une aile avec encoche, au bout arrondi, attachée à la paroi conique du réservoir sous la courbe du cône. La majeure partie du réservoir a souvent la forme d'un cylindre ou d'un tube. Pour aider au repérage, on peut recouvrir l'appareil en tout ou en partie, d'une substance réfléchissante ou phosphorescente. On peut aussi y apposer des étiquettes pour identifier le contenu ou pour indiquer la façon d'utiliser le contenu.

Une fois vidé de son contenu, un petit contenant volant peut aussi être utilisé comme jouet par un enfant. Il suffit de le lancer le plus haut possible et celui-ci redescendra doucement vers le sol en tournant sur lui-même.

Relativement aux dessins qui illustrent la réalisation de l'invention,

la Figure 1 représente une vue en plan de la partie supérieure de la réalisation,

la Figure 2 représente une élévation qui se trouve en partie dans une coupe de la réalisation,

la Figure 3 représente un profil de la dite réalisation,

la Figure 4 représente une coupe de l'élévation de la réalisation, et

la Figure 5 représente une élévation d'une autre réalisation dont le réservoir a une forme différente.

Le contenant volant illustré comprend un bouchon 1 adapté à un goulot 2 fixé à un réservoir 3.

La majeure partie du réservoir 3 a souvent la forme d'un cylindre (Figures 1 à 4) ou d'un tube (Figure 5). Une des parois du réservoir s'allonge sous la forme d'un cône 4 recourbé vers sa pointe. Ce réservoir sert à contenir la substance à distribuer. La courbure 5 du cône (non évidente sur les Figures 1 et 3) et la longueur de la partie conique du réservoir contrôlent le nombre de révolutions de l'appareil par unité de temps lorsqu'il est largué et qu'il vole. Une aile membraneuse 6, au bout arrondi, est attachée à la paroi conique du réservoir sous la courbe du cône. Cette aile supporte le contenant dans sa descente lorsqu'il est largué. L'encoche 7 (non évidente sur les Figures 1 et 3) dans l'aile et le bout arrondi de l'aile aident à la prise dans l'air de l'aile. L'aire de l'aile est proportionnelle au poids du réservoir et de son contenu. La vitesse de descente de l'appareil est assujettie au poids du réservoir et de son contenu, à la vitesse de révolution de l'appareil et à l'aire de l'aile. Lorsque largué par avion, ce petit appareil et son contenu descendent lentement vers le sol en tournant sur eux-mêmes, supportés par l'aile.

Revendications

Les réalisations de l'invention au sujet desquelles un droit exclusif de propriété ou de privilège est revendiqué, sont définies comme suit.

1. Un contenant volant comprenant, un réservoir délimité par des parois dont une s'allonge sous la forme d'un cône ayant une base reliée au dit réservoir et une pointe recourbée, ledit contenant volant comprenant un bouchon adapté à un goulot qui est fixé au réservoir, et une aile ayant un bout arrondi et une encoche, ladite aile étant reliée au réservoir au niveau de ladite pointe recourbée de façon à ce que ledit contenant volant prenne pratiquement la forme d'une samare.
2. Un contenant volant, selon la revendication 1, dont la majeure partie du réservoir a la forme d'un cylindre.
3. Un contenant volant, selon la revendication 1, dont la majeure partie du réservoir a la forme d'un tube.

